

180°

175°W



ESPACES MARITIMES DE LA FRANCE À WALLIS-ET-FUTUNA

Système géodésique de référence : WGS84
Projection de Mercator

0 25 50 75 100 Milles marins



TUVALU

Tokelau
(NOUVELLE-ZÉLANDE)

SAMOA

Wallis

Futuna et Alofi
(Archipel des îles Horn)

FIDJI

TONGA

- Eaux intérieures
- Mer territoriale
- Zone économique exclusive
- Ligne de base droite
- Limite extérieure de la mer territoriale (12 milles)
- Limite extérieure de la zone contiguë (24 milles)
- Limite extérieure de la zone économique exclusive (200 milles)
- Accord de délimitation des espaces maritimes ou convention technique entre États
- Limite des eaux sous souveraineté ou juridiction revendiquée par la France n'ayant pas fait l'objet d'un accord de délimitation avec un autre État

© Shom 2019 - © GEBCO 2014

180°

175°W

